

Formulaire de signalement

Présence de cyanobactéries en cours d'eau ou en plans d'eau

à envoyer dans les 24 h même si toutes les informations demandées sont indisponibles

Contexte :

Des micro-organismes, appelés cyanobactéries, colonisent parfois le fond des rivières et des plans d'eau. Cette colonisation a lieu en période d'étiage : à l'été voire au début de l'automne. Les cyanobactéries peuvent être à l'origine d'intoxications parfois mortelles, notamment pour les chiens.

Chacun est appelé à la plus grande vigilance en signalant une éventuelle présence de cyanobactéries, ou de masses d'algues (« flocs ») susceptibles d'en contenir.

Identification :

Les cyanobactéries peuvent se retrouver dans les cours d'eau en période de faible niveau d'eau et de forte température. Elles forment des plaques (biofilms) à la surface des cailloux, de couleur vert / brun foncé, qui peuvent se détacher et s'accumuler sur les bords (flocs, amas d'algues en suspension).



Coordonnées de l'observateur

Nom / Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mél :

Localisation du constat

Date et heure :

Commune :

Adresse et/ou
coordonnées GPS :

Description de l'observation

Type de lieu :

Cours d'eau Berges Etang/Lac Plan d'eau Privé Plan d'eau Public

Type d'activités pratiquées au moment de l'observation :

Baignade Promenade sur les berges Pêche
 Activités sportives ou nautiques Activités professionnelles

Autre:

Présence d'algues ou de biofilms : Oui Non

Couleur de l'amas de cyanobactérie : Marron/vert Bleu

Bactéries/Algues : En suspension Au fond de l'eau

Taille (approximative) de l'amas de cyanobactéries (diamètre) :

Observations complémentaires :

Idéalement, joindre des PHOTOS

Fait à

le

Signature

Envoyer votre formulaire par courrier à :

Direction Départementale des Territoires de la Moselle
Service Aménagement, Eau et Biodiversité
Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN)
17, quai Paul Wiltzer
57000 METZ

Ou par Mail à la Mission Interservices de l'Eau et de la Nature (MISEN) :

ddt-mise@moselle.gouv.fr